RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LILLE METROPOLE - 5910 - Actes des sociétés (A) - Dépôt le 31/12/2024 - 26820 - 2022 B 05850 - 922 304 332 - BORN TO RUN

[redacted]be

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 27 JUIN 2024

Le 27 juin 2024, au siège social, Monsieur Nicolas DURAN, associé unique,

LA SUITE OMISE COMME INUTILE JUSQU'A

II - A PRIS LES DECISIONS CI APRES RELATIVES A L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

LA SUITE OMISE COMME INUTILE JUSQU'A

- Nomination d'un Commissaire aux comptes ;
- Pouvoirs pour les dépôts et publication légales.

LA SUITE OMISE COMME INUTILE JUSQU'A

CINQUIÈME DECISION

Constatant qu'à la clôture du dernier exercice, clos le 31 décembre 2023, l'ensemble formé par la société BORN TO RUN et ses filiales dépasse au moins deux des trois seuils lui imposant, en sa qualité de holding, de désigner un ou plusieurs commissaires aux comptes, l'associé unique décide de nommer en qualité de Commissaire aux comptes, pour une durée de 3 exercices qui prendra fin à l'issue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026 :

La société DILIGENTIA AUDIT (402 994 412 RCS LILLE METROPOLE)
Membre de la Compagnie Régionale des Hauts de France
Siège social : Lille 59000 - 111 rue Berthe Morisot

L'associé unique décide que le Commissaire exécutera son mandat selon les nouvelles modalités relatives à la mission d'audit légal dans les petites entreprises (Mission d'ALPE).

Le Commissaire sus désigné a déclaré accepter ses fonctions, précisant que les dispositions légales instituant des incompatibilités ou des interdictions de fonctions ne peuvent lui être appliquées.

SIXIÈME DECISION

L'associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

CLOTURE

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre de décisions de l'associé unique.

[redacted]